Ce qu'il faut savoir avant de partir travailler à l'étranger

S'expatrier ne signifie pas partir à l'aventure. Pour réussir son projet, il est impératif de bien le préparer en amont, sans oublier les conditions du retour.

Dossier réalisé par Coralie Donas

Les candidats à l'expatriation sont chaque année plus nombreux. Au 31 décembre 2010, 1,6 million de Français étaient inscrits au registre mondial des Français établis à l'étranger. Pour plus de la moitié, les motivations du départ étaient professionnelles. Mais, avant d'envisager comme eux de lever les voiles, mieux vaut d'abord soigneusement border son projet. Voici les principaux points auxquels il faut penser avant d'aller travailler hors de France.

▶ **Veiller à sa protection sociale, se renseigner sur la fiscalité.** Sauf s'il est détaché par son entreprise ayant son siège social en France, auquel cas il bénéficie du système de protection sociale français, le professionnel doit absolument se pencher sur sa couverture sociale (assurance maladie, chômage et retraite complémentaire) avant son départ. « Le principal risque est de perdre des acquis pendant sa période à l'étranger, surtout au niveau de la retraite, et de ne s'en rendre compte qu'au retour », prévient Josette Mira, responsable de la Maison des Français de l'étranger (MFE).

La protection sociale en France peut être maintenue par une cotisation (payée par l'entreprise ou à titre privé) à la Caisse des Français de l'étranger. Celle-ci ne dispense pas de cotiser au régime obligatoire du pays d'expatriation. « Il est important de se renseigner sur le niveau de couverture des pays où on va être amené à travailler, pour négocier avec son employeur un meilleur salaire ou la prise en charge d'une partie des cotisations volontaires », conseille Alexis de Saint-Albin, directeur commercial international de Novalis Taitbout. Il faut aussi se renseigner sur son statut fiscal (résident fiscal français ou non), pour éviter de mauvaises surprises.

▶ **Monter son projet individuel.** Pour ceux qui cherchent un emploi à l'étranger, le Pôle emploi international recense de nombreuses offres et propose des ateliers pour monter un projet. La MFE en organise aussi et une fois par mois, un consultant apporte des réponses pour des projets particuliers, comme ouvrir un restaurant à l'étranger. Un avocat américain aide par ailleurs à préparer les dossiers de demande de visa.

▶ **Associer toute sa famille.** « Une expatriation sur deux se passe mal car le conjoint ne s'est pas suffisamment approprié le projet », prévient Sophie de Puybaudet, coach et formatrice pour les expatriés. Lorsque l'opportunité de partir s'offre à l'un des deux membres d'un couple, il n'est pas rare que le ou la conjoint(e) mette sa carrière entre parenthèses. Il faut donc bien réfléchir au projet professionnel des deux côtés. Et associer les enfants. « Il doit s'agir d'une décision familiale et non d'un membre qui traîne tout le monde à sa suite, prévient Nathalie Leroy, créatrice de la société de relocation Inexpat. Si tout est prévu, chacun profitera pleinement de la période d'expatriation. »

▶ **Préparer son retour.** Six mois avant un retour, il faut reprendre contact avec le service ressources humaines de son entreprise, ou réactiver son réseau pour préparer le terrain professionnellement.

« Souvent, l'expatrié s'est vu confier à l'étranger un poste à responsabilités. S'il ne retrouve pas un niveau équivalent à son retour, il risque d'être frustré », note Nathalie Leroy. Un vrai risque pour l'entreprise : 47 % des expatriés changent d'employeur après leur retour, selon l'Observatoire BVA de l'expatriation 2011.

PLUS D'INFOS

SUR INTERNET

▶ **Le site indispensable de la Maison des Français de l'étranger** (permanences sur la protection sociale, rendez-vous individuels avec des consultants, ateliers, permanence téléphonique). *www.mfe.org.*

▶ **Pôle emploi international.** *www.pole-emploi-international.fr.*

▶ **Pour partir en volontariat international en entreprise** (mission confiée par une entreprise à l'étranger à un jeune de moins de 28 ans pour une période de six à vingt-quatre mois). *www.civiweb.com.*

EN SALON

▶ **Convention Mondissimo de la mobilité internationale.** Le rendez-vous des porteurs de projet à l'international, dirigeants d'entreprise ou candidats au départ. Les 13 et 14 mars, de 9 heures à 18 h 30, Palais Brongniart, Paris (IIe). Entrée gratuite. Inscription préalable sur le site *www.mondissimo.com.*

▶ **Forum S'expatrier mode d'emploi.** Le 14 mars, à la cité U, boulevard Jourdan, Paris (XIVe). *www.expatriermodedemploi.org.*

L'AVIS DU COACH

(DR.)

▷ **Par François KLEIN**
cabinet Manadoxe

Emigration ?

Et si vous partiez pour ne plus revenir ? Pour rester là-bas, dans ce pays à découvrir, cette entreprise à conquérir, ce marché à gravir, avec ces relations à entretenir là-bas et, ici, ces perspectives d'avenir bouchées, bouchées, bouchées. Un rêve lointain, d'Outre-mer, d'horizons et continents nouveaux, de climats inédits, de religions différentes qui colorent les images du quotidien de façon inattendue. Oui, s'expatrier pour s'impatrier là-bas. Parce que partir en pensant déjà au retour, aux conditions sociales, salariales, de retraite, de mutuelle, de déménagement que vous retrouverez là-bas, puis ici à nouveau, c'est ne pas partir vraiment, c'est rester attaché, un fil à la patte. Comme si on vous attendait à votre retour ! Comme si votre place était encore chaude ! Comme si votre fauteuil avait conservé l'empreinte de votre corps et votre bureau vos odeurs et vos souvenirs !

Non, par définition, le retour sera terne, ennuyeux, banal, répétitif. Bien sûr, dans votre vie personnelle, vous retrouverez la langue, la famille, les loisirs qui vous sont chers depuis que vous êtes enfant. Mais pour le reste, dans votre entreprise, il n'y aura sans doute pas de défi assez haut pour apaiser votre soif de performances. Pas de projet suffisamment motivant pour redonner un sens à votre carrière. Vous aurez laissé derrière vous vos meilleures années professionnelles. Au siège, vous ne reconnaîtrez plus l'osier du panier de crabes. Alors, surtout, restez. Sauf à vous donner comme challenge d'accepter la résignation. Ce serait votre ultime performance.

TROIS QUESTIONS À...

▷ **Micha MISSAKIAN,** 41 ans, associé chez Ernst & Young, Londres

« Ne pas négliger les détails pratiques »

« J'ai peut-être mené mon projet à l'inverse de ce qui se fait habituellement », sourit Micha Missakian, associé chez Ernst & Young, établi à Londres. Quand d'autres démarrent leur carrière directement à l'étranger, le projet d'une expatriation lui est venu après treize ans passés à Paris dans le cabinet d'audit et de conseil que ce commissaire aux comptes a rejoint en 1993. « En 2006, j'ai eu l'idée de renforcer notre couverture des groupes financiers français sur la zone Amérique. Mes associés m'ont immédiatement soutenu, et mon projet permettait d'élargir le French Business Network *(NDLR : dispositif qui neutralise les conséquences de l'éloignement géographique)* qui relaye l'activité de Ernst & Young France auprès des filiales de groupes français. »

(DR.)

Direction donc New York en 2007, avec son épouse (américaine) et un jeune enfant à l'époque. « Associer sa famille au projet est primordial », assure-t-il. Côté pratique, son entreprise l'a aidé dans ses démarches pour assurer la continuité de sa protection sociale en France. Après trois ans et demi de vie américaine, il s'est vu proposer une nouvelle opportunité au Royaume-Uni, pour développer une activité similaire. « Le poste me plaisait énormément, nous sommes allés à Londres en juin 2010 sans repasser par la case France. »

Pour lui, les clés d'une expatriation réussie passent par un contact régulier avec le siège français. « Il ne faut pas non plus négliger les détails pratiques. Il est important d'arriver dans un logement avec des meubles, l'électricité, une connexion Internet, d'avoir trouvé une école et réglé les démarches administratives… Par exemple, aux Etats-Unis, le numéro de Sécurité sociale est le sésame pour ouvrir un compte en banque, ou être payé. Il est utile de se renseigner auprès du consulat et des associations locales. » Il retire de son expérience un grand enrichissement personnel et professionnel. « Cela m'a ouvert le champ des possibles », constate-t-il, ravi.

EN LIBRAIRIE

Une aide précieuse pour les décideurs

(DR.)

Il apporte à l'entreprise un regard extérieur souvent indispensable à son évolution et permet, parfois, de dénouer une crise. Le consultant doit savoir s'adapter à tous les cas particuliers qu'il rencontre et se remettre en question après chaque mission. Ce livre l'y aidera à travers une petite quarantaine de fiches pratiques cernant ses domaines d'activité, ses marges de manœuvre ou encore la rémunération de ses services. Un guide qui se révélera tout autant utile à ses clients potentiels, notamment grâce au chapitre « se préparer à être conseillé » où l'on apprend à choisir son consultant. Cerise sur le gâteau, sur *www.nathan-lesechos.fr*, des contenus complémentaires, en accès réservé aux acheteurs de l'ouvrage, sont disponibles : des articles sélectionnés dans Les Echos, des fichiers-outils à télécharger…

« Comprendre le métier de consultant », collectif Ed. Nathan. 192 p. 19,90 €.

le Parisien ÉCONOMIE

SNC « le Parisien libéré »
Capital : 4 020 000 €
Durée : 99 ans du 23 juin 1985
25, avenue Michelet
93408 Saint-Ouen Cedex
tél. 01.40.10.30.30
Fax : 01.40.10.35.50

Commission paritaire n° 0115 C 85979
Gérant, directeur de la publication, responsable de la rédaction : Marie-Odile Amaury
Cogérant, directeur général : Jean Hornain
Directeur général adjoint et éditeur : Eric Herteloup
Directeur des rédactions du « Parisien » et d'« Aujourd'hui en France » : Thierry Borsa
RÉDACTION
Responsable de la rédaction : Sébastien Lemould (39.77) slemould@leparisien.presse.fr
En charge de la réalisation : Marianne Blériot (33.71) mbleriot@leparisien.presse.fr
Ont collaboré à ce numéro : Agence Accroche-Press', Chloé Coursaget, Charlotte Robinet
PUBLICITÉ / AMAURY MEDIAS
Directeur général adjoint : Philippe Fromantin, 53.02
PUBLICITÉ COMMERCIALE
Directeur commercial : Bertrand Augustin, 01.41.04.97.61 baugustin@amaurymedias.fr
Directeur de la publicité : Patrick Cohen, 01.41.04.97.63 pcohen@amaurymedias.fr
ANNONCES EMPLOI
Directeur commercial : Beatrice Judel, 40.66 bjudel@amaurymedias.fr
Directeur de la publicité : Muriel Petit, 53.22 mpetit@amaurymedias.fr
IMPRESSION
Sicavic Saint-Ouen (93400)